

INSCRIPTION EN 1^{ÈRE} ANNÉE COMMUNE

Pour l'année scolaire 2019-2020

QUELQUES REPÈRES

- Inscriptions en **1^{ère} année commune** uniquement
- Utilisation d'un **formulaire unique d'inscription (FUI)**
- **Classement** pour départager les demandes si nécessaire

AVANT LA PÉRIODE DES INSCRIPTIONS

➤ **Remise du FUI :**

Chaque école primaire est chargée de la distribution des formulaires uniques d'inscription aux parents.

➤ **Remplissage du FUI :**

- Déterminer le ou les établissements qui conviendraient à l'enfant
- Tout en étant conscient que certains établissements manquent de places
- D'où l'importance pour les parents de se renseigner pour élargir leurs possibilités
- Prendre contact avec plusieurs établissements pour obtenir des informations concrètes (projet pédagogique, etc.)

LE VOLET CONFIDENTIEL

N° de formulaire : 53485 Code d'accès : u0w9TU12Rk+	
Formulaire d'inscription en 1ère année commune du 1er degré de l'enseignement secondaire VOLET CONFIDENTIEL À compléter par la voie électronique sur www.inscription.ulb.be ou à remettre sans enveloppe fermée lors de la demande d'inscription dans l'établissement de 1ère préférence	
Nom de l'élève : Sur prénom de l'élève : Téléphone(s) du/les responsable(s) : Adresse(s) e-mail du/des responsable(s) : Et obligatoire (2 exemplaires)	POMME CERISE <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Je (nous) souhaite(s) recevoir les éventuels courriers de la CRB par email <input type="checkbox"/> OUI / NON <input type="checkbox"/>	
Préférences (de la première à la dernière préférence)	
Reprendre l'établissement correspondant à votre 1ère préférence.	
1ère PREFERENCE N° Faso : / Nom : Ponderation : 5,8 Rue et N° : Code Postal : Localité :	
2ème PREFERENCE N° Faso : / Nom : Ponderation : 5,4 Rue et N° : Code Postal : Localité :	
3ème PREFERENCE N° Faso : / Nom : Ponderation : 5,3 Rue et N° : Code Postal : Localité :	
4ème PREFERENCE N° Faso : / Nom : Ponderation : 5,2 Rue et N° : Code Postal : Localité :	
5ème PREFERENCE N° Faso : / Nom : Ponderation : 5,1 Rue et N° : Code Postal : Localité :	

Séjour en France

N° de formulaire : 53485	
6ème PREFERENCE N° Faso : / Nom : Ponderation : 1 Rue et N° : Code Postal : Localité :	
7ème PREFERENCE N° Faso : / Nom : Ponderation : 1 Rue et N° : Code Postal : Localité :	
8ème PREFERENCE N° Faso : / Nom : Ponderation : 1 Rue et N° : Code Postal : Localité :	
9ème PREFERENCE N° Faso : / Nom : Ponderation : 1 Rue et N° : Code Postal : Localité :	
10ème PREFERENCE N° Faso : / Nom : Ponderation : 1 Rue et N° : Code Postal : Localité :	
Inscription en immersion: oui / non? Attention : La réponse doit être la même que sur le volet général, même si l'établissement de 1ère préférence n'organise pas l'enseignement en immersion. Elle vaut pour tous les établissements qui l'organisent et qui sont mentionnés sur le volet confidentiel.	
Date : Le(s) responsable(s) légal (s) (nom(s) et signature(s))	

LES POINTS IMPORTANTS À AVOIR EN TÊTE LORS DU REMPLISSAGE DU VOLET GÉNÉRAL

➤ Les adresses :

Dans certains cas, les parents ont la possibilité d'indiquer sur le FUI une autre adresse que le domicile actuel de l'élève :

➤ **Domicile du 2^{ème} parent** : champ à ne compléter que si les parents sont séparés ET qu'ils désirent faire valoir le domicile du parent chez qui l'enfant n'est pas domicilié. Dans ce cas, c'est ce domicile qui servira de référence pour le calcul de l'indice composite.

 Si les parents souhaitent utiliser le domicile du 2^{ème} parent comme référence, il est important de les inviter à réaliser des simulations du calcul de l'indice composite pour s'assurer que le domicile du 2^{ème} parent est plus favorable et leur permet d'obtenir un meilleur indice composite. Les parents peuvent se rendre sur le site internet www.inscription.cfwb.be pour réaliser les simulations.

L'ADRESSE DU DOMICILE DU 2^{ÈME} PARENT EST À INDIQUER DE CETTE MANIÈRE SUR LE FUI :

N°de formulaire : 52000

Formulaire d'inscription en 1ère année commune du 1er degré de l'enseignement secondaire

VOLET GENERAL

Personne(s) responsable(s)

Nom(s) et prénom(s) :

Téléphone(s) du/des responsable(s) :

Adresse(s) e-mail du/des responsable(s) :

Personne(s) de contact :

Adresse de contact (adresse unique à laquelle le courrier doit être envoyé) :

Elève

Nom : TEST
Corrections éventuelles :

1er prénom : EXEMPLE
Corrections éventuelles :

Date de naissance : 01/01/2004
Corrections éventuelles :

Code sexe : F
Correction éventuelle :

Domicile actuel de l'élève :
(domicile connu de l'Administration)
1080 BRUXELLES
Corrections éventuelles :

Domicile du 2ème parent :
Uniquement si les parents sont séparés et demandent que ce domicile serve de référence pour le calcul de l'indice composite plutôt que le domicile actuel de l'élève.

Rue du Marché, 8
1000 BRUXELLES

Ce domicile vous permet d'obtenir un indice composite ou un indice socio-économique plus favorable. Le domicile actuel sera remplacé par cette adresse. Cette case doit être complétée comme ci-contre

Domicile au moment de l'inscription dans l'école primaire actuellement fréquentée :
Uniquement si ce domicile était plus proche de l'école que le domicile actuel et que l'élève n'a pas changé d'école.

Ecole primaire d'origine

N° FASE : 0
Corrections éventuelles :

Nom : Scolarisé en dehors de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française
Corrections éventuelles :

Adresse de l'implantation :
Corrections éventuelles :

LES POINTS IMPORTANTS À AVOIR EN TÊTE LORS DU REMPLISSAGE DU VOLET GÉNÉRAL

- **Domicile de l'élève au moment de l'inscription dans l'école primaire actuellement fréquentée** : champ à ne compléter que si l'implantation primaire ou fondamentale est restée la même, alors que le domicile actuel de l'élève ou au moins de l'un des deux parents est différent du domicile au moment de l'inscription dans l'école primaire fréquentée en 2018-2019.

Sont donc visés les parents qui avaient choisi la proximité et qui ont par la suite déménagé sans changer l'enfant d'école. Ce domicile ne servira que pour le critère de proximité entre cet ancien domicile et l'école primaire fréquentée (coefficient 2).

- ⚠ Avant d'indiquer cette adresse sur le FUI, les parents doivent s'assurer que cette adresse est plus favorable que le domicile actuel de l'élève.

L'ADRESSE DU DOMICILE AU MOMENT DE L'INSCRIPTION DANS L'ÉCOLE PRIMAIRE ACTUELLEMENT FRÉQUENTÉE EST À INDICER DE CETTE MANIÈRE SUR LE FUI :

N° de formulaire : 52000	
Formulaire d'inscription en 1ère année commune du 1er degré de l'enseignement secondaire	
VOLET GENERAL	
Personne(s) responsable(s)	
Nom(s) et prénom(s) :
Téléphone(s) du/des responsable(s) :
Adresse(x) e-mail du/des responsable(s) :
Personne(s) de contact :
Adresse de contact (adresse unique à laquelle le courrier doit être envoyé) :
Elève	
Nom :	TEST
Correction : (obligatoire) :
1er prénom :	EXEMPLE
Correction : (obligatoire) :
Date de naissance :	01/01/2004
Correction : (obligatoire) :
Code sexe :	F
Correction : (obligatoire) :
Domicile actuel de l'élève : (domicile connu de l'Administration)	Rue Adolphe Lovalde, 1 1060 BRUXELLES
Correction : (obligatoire) :
Domicile du 2ème parent : Uniquement si les parents sont séparés et demandent que ce domicile serve de référence pour le calcul de l'indice composite plutôt que le domicile actuel de l'élève.
Domicile au moment de l'inscription dans l'école primaire actuellement fréquentée : Uniquement si ce domicile est plus proche de l'école que le domicile actuel et que l'élève n'a pas changé d'école.	Rue du Vieux Moulin, 30 1000 BRUXELLES
Ecole primaire d'origine	
N° FASE :	0
Correction : (obligatoire) :
Nom :	Scolarisé en dehors de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française
Correction : (obligatoire) :
Adresse de l'implantation :
Correction : (obligatoire) :
<small>La Direction générale de l'Enseignement est agréée (DGRN, Fédération de l'Enseignement, « Institut ») par le Conseil communautaire de la Communauté de la Région de Bruxelles-Capitale (CPR) et par le Conseil de la Communauté française de Belgique (CCFB). La Direction est agréée par le Conseil de la CPR. Site Internet : www.dg-enseignement.brussels. Toute information relative aux inscriptions, aux données administratives ou aux autres aspects de la DGRN, à l'exception de la DGRN, est à adresser à : dg-enseignement@brussels.be</small>	

Ce domicile vous permet d'obtenir un coefficient n°2 plus favorable que votre domicile actuel. Vous devez donc compléter cette case afin de faire valoir cette adresse ainsi que votre domicile actuel

SI LES PARENTS SOUHAITENT FAIRE VALOIR LE DOMICILE DU 2^{ÈME} PARENT ET LE DOMICILE AU MOMENT DE L'INSCRIPTION DANS L'ÉCOLE PRIMAIRE ACTUELLEMENT FRÉQUENTÉE, ILS PEUVENT INDIQUER LES ADRESSES DE CETTE MANIÈRE :

N° de formulaire : 52000

Formulaire d'inscription en 1ère année commune du 1er degré de l'enseignement secondaire

VOLET GENERAL

Personne(s) responsable(s)

Nom(s) et prénom(s) :

Téléphone(s) du/des responsable(s) :

Adresse(s) e-mail du/des responsable(s) :

Personne(s) de contact :

Adresse de contact (adresse unique à laquelle le courrier doit être envoyé) :

Elève

Nom : TEST

Correction d'orthographe :

1er prénom : EXEMPLE

Correction d'orthographe :

Date de naissance : 01/01/2004

Correction d'orthographe :

Code sexe : F

Correction d'orthographe :

Domicile actuel de l'élève : Rue Adolphe Lavallée, 1
(domicile connu de l'Administration) 1060 BRUXELLES

Correction d'orthographe :

Domicile du 2ème parent :
Uniquement si les parents sont séparés et demandent que ce domicile serve de référence pour le calcul de l'indice composite plutôt que le domicile actuel de l'élève.

Rue du Marché, 8
1000 BRUXELLES

Ce domicile vous permet d'obtenir un indice composite et/ou un indice socio-économique plus favorable. Le domicile actuel sera remplacé par cette adresse. Cette case doit être complétée comme ci-contre

Domicile au moment de l'inscription dans l'école primaire actuellement fréquentée :
Uniquement si ce domicile est plus proche de l'école que le domicile actuel et que l'élève n'a pas changé d'école.

Rue du Vieux Moulin, 30
1000 BRUXELLES

Ce domicile vous permet d'obtenir un coefficient n°2 plus favorable que le domicile du 2^e parent. Cette case doit donc être complétée comme ci-contre. Ces deux adresses seront donc combinées pour le calcul de l'indice composite

Ecole primaire d'origine

N° FASE : 0

Correction d'orthographe :

Nom : Scolarisé en dehors de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française

Correction d'orthographe :

Adresse de l'implantation :

Correction d'orthographe :

Le Directeur général de l'Enseignement secondaire (DGES), responsable de l'application, a délégué ce traitement aux services de la Communauté française de la Région de Bruxelles-Capitale (DGES) et de la Communauté de la Région de Bruxelles-Capitale (DGES) et de la Communauté de la Région de Bruxelles-Capitale (DGES).
Si vous avez des questions, contactez l'Administration de l'Enseignement secondaire, vous pouvez également écrire au DGES, à l'adresse suivante : DGES, Avenue de la Woluwe, 62, 1200 BRUXELLES.

LES POINTS IMPORTANTS À AVOIR EN TÊTE LORS DU REMPLISSAGE DU VOLET GÉNÉRAL

Quels documents doivent être fournis pour faire valoir une autre adresse?

- Pour le domicile du 2^{ème} parent : une composition de ménage qui prouve que le 2^{ème} parent habite à l'adresse mentionnée ou les informations reprises sur la carte d'identité de celui-ci;
- Pour le domicile au moment de l'inscription dans l'école primaire actuellement fréquentée : un historique des adresses;

Ces documents peuvent être demandés à la commune ou téléchargés sur le site [www. http://www.ibz.rrn.fgov.be/fr/registre-national/mon-dossier/](http://www.ibz.rrn.fgov.be/fr/registre-national/mon-dossier/)

LES POINTS IMPORTANTS À AVOIR EN TÊTE LORS DU REMPLISSAGE DU VOLET GÉNÉRAL

- **Les priorités** : si l'élève bénéficie d'une priorité, les parents ne doivent pas oublier de cocher la case sur le volet général;
- **L'immersion** : si l'élève souhaite poursuivre l'immersion dans l'enseignement secondaire, les parents doivent cocher la case immersion sur le volet général;

COMMENT COMPLÉTER LE VOLET CONFIDENTIEL ?

- par voie électronique : volet confidentiel informatisé (VCI)

Les parents peuvent, s'ils le souhaitent, compléter le volet confidentiel de leur enfant en ligne. Ce volet confidentiel est accessible sur l'application « CIRI Parents » via le site des inscriptions

www.inscription.cfwb.be

L'encodage du volet confidentiel doit toutefois être validé par le dépôt, pendant la période d'inscription et en main propre, du formulaire unique d'inscription (volet général) dans l'établissement correspondant à leur 1^{ère} préférence.

- en version papier

QUAND S'INSCRIRE ?

Entre le lundi 11 février 2019 et le vendredi 1^{er} mars 2019 inclus

Pendant ces trois semaines, la chronologie des dépôts des formulaires d'inscription dans les établissements secondaires n'a pas d'importance. Seules les demandes introduites pendant cette période font, là où c'est nécessaire, l'objet d'un classement.

L'inscription est également possible à partir du 29 avril 2019

MAIS

- Elle se fait selon l'ordre chronologique à la suite du classement des demandes introduites auparavant ;
- Il n'y a plus de priorités.

OÙ ET COMMENT S'INSCRIRE?

Dans l'établissement de 1^{ère} préférence en déposant le FUI

→ Possibilité d'indiquer jusqu'à 10 choix d'établissements sur le formulaire unique d'inscription



Accusé de réception



Il contient les informations qui serviront en cas de classement. Il faut donc s'assurer que les informations reprises dessus soient correctes.

QUE SE PASSE-T-IL À LA FIN DE LA PÉRIODE D'INSCRIPTIONS ?

2 cas de figure possibles :

- **L'établissement est incomplet**, c'est-à-dire qu'il a reçu moins de demandes qu'il n'a de places disponibles → tous les élèves obtiennent une place dans l'établissement et reçoivent une attestation d'inscription
- **L'établissement est complet**, c'est-à-dire qu'il a reçu plus de demandes qu'il n'a de places disponibles

QUE SE PASSE T-IL DANS LE CAS D'UNE ÉCOLE COMPLÈTE ?

➤ L'établissement complet ne peut attribuer directement que 80 % de ses places :

- Les élèves classés dans les 80% reçoivent une attestation d'inscription de la part de l'établissement secondaire
- Les autres élèves reçoivent un courrier les informant qu'ils ne sont pas repris dans les 80% et qu'ils seront classés par la CIRI

Exemple : Un établissement ouvre 10 places. Pendant la période d'inscription (du 11 février au 1^{er} mars 2019), l'établissement a reçu 15 demandes. L'établissement ne peut attribuer directement que 80% de ses places en prenant d'abord les élèves ISEF, les élèves prioritaires et puis les élèves non prioritaires.

LE CLASSEMENT « ECOLE » (80%)

Prénom	ISEF	PRIORITE	Indice Composite	Position classement
Adèle	Oui	Aucune	4,9626	1 OU
Sarah	Oui	Aucune	4,7262	2 OU
Thomas	Non	Fratrie	2,31	3 OU
Thibaut	Non	Fratrie	1,5	4 OU
Dana	Non	Enfant à besoins spécifiques	3,7719	5 OU
Yacine	Non	Parents prestant	3,81	6 OU
Virginie	Non	Aucune	6,1958	7 OU
Paul	Non	Aucune	5,4648	8 OU
Roméo	Non	Aucune	5,2981	
Juliette	Non	Aucune	4,8661	
Anna	Oui	Aucune	4,8661	
Elsa	Non	Aucune	4,1159	
Olaf	Non	Aucune	3,7719	
Bart	Non	Aucune	3,5	
Louison	Non	Aucune	2,31	

LES ECOLES ISEF

= écoles qui, dans le classement établi dans le cadre de l'encadrement différencié, sont les moins favorisées et scolarisent ensemble 40 % des élèves

→ 20,4 % des places sont attribuées aux élèves issus d'une école dite ISEF

LES PRIORITÉS

- Au nombre de 5, hiérarchisées
- Valables uniquement pour la 1^{ère} préférence
- Obligatoirement invoquées pendant la période d'inscription

1. Fratrie
2. Enfant en situation précaire
3. Enfant à besoins spécifiques
4. Interne
5. Parent prestant

LES PRIORITÉS

1. Fratrie

→ Acception large

2. Enfant en situation précaire

→ Enfant « placé »

3. Enfant à besoins spécifiques

→ enfant venant du spécialisé : intégration permanente totale

→ enfant présentant un handicap avéré

LES PRIORITÉS

4. Interne

→ Élève souhaitant s'inscrire dans un internat appartenant au même Pouvoir Organisateur que l'établissement secondaire ou avec lequel une convention de collaboration a été établie.

5. Parent prestataire

→ Qui travaille dans l'établissement secondaire (tout type de personnel)

L'INDICE COMPOSITE

- Calculé pour tous les élèves pour autant que l'établissement soit complet ou complet en immersion;
- Multiplication de 7 coefficients correspondant à 7 critères différents;
- Classement par ordre décroissant d'indice composite (plus il est élevé, mieux c'est);

L'INDICE COMPOSITE

➤ **Coefficient 1** : la préférence

Préférence	1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 à 10 ^{ème}
Coefficient	1,5	1,4	1,3	1,2	1,1	1

➤ **Coefficient 2** : la distance entre le domicile et l'école primaire

Proximité	1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème} et au-delà
Coefficient	2	1,81	1,61	1,41	1,21	1

L'INDICE COMPOSITE

➤ **Coefficient 3** : la distance entre le domicile et l'établissement secondaire

Proximité	1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème} et au-delà
Coefficient	1,98	1,79	1,59	1,39	1,19	1

➤ **Coefficient 4** : la distance entre l'école primaire et l'établissement secondaire

Critère des 4 km rencontré : valeur du coefficient en fonction des coefficients 2) et 3)						
Coefficient distance ES >	1,98	1,79	1,59	1,39	1,19	1
Coefficient distance EP ↓						
2	1	1,054	1,108	1,162	1,216	1,27
1,81	1,054	1,108	1,162	1,216	1,27	1,324
1,61	1,108	1,162	1,216	1,27	1,324	1,378
1,41	1,162	1,216	1,27	1,324	1,378	1,432
1,21	1,216	1,27	1,324	1,378	1,432	1,486
1	1,27	1,324	1,378	1,432	1,486	1,54

L'INDICE COMPOSITE

➤ **Coefficient 5** : l'immersion

→ 1 ou 1,18

➤ **Coefficient 6** : l'offre scolaire dans la commune de l'école primaire d'origine

→ 1 ou 1,51

➤ **Coefficient 7** : les partenariats pédagogiques

→ 1 ou 1,51

EXEMPLE DE CALCUL DE L'INDICE COMPOSITE

Coefficient 1 : 1,5

Coefficient 2 : 1,21

Coefficient 3 : 1,59

Coefficient 4 : 1,324

Coefficient 5 : 1

Coefficient 6 : 1,51

Coefficient 7 : 1

→ **indice composite** : $1,5 \times 1,21 \times 1,59 \times 1,324 \times 1 \times 1,51 \times 1 = 5,769506754$

LE CLASSEMENT EFFECTUÉ PAR LA CIRI

3 étapes :

- 1) Atteindre si possible le quota de 20,4 % d'élèves ISEF
- 2) Classement des prioritaires qui n'auraient pas obtenu de place
- 3) Classement sur base de l'indice composite

→ Établissements complétés jusqu'à maximum 102% des places

LE CLASSEMENT « CIRI » (102%)

Prénom	ISEF	PRIORITE	Indice Composite	Position classement
Adèle	Oui	Aucune	4,9626	1 OU
Sarah	Oui	Aucune	4,7262	2 OU
Thomas	Non	Fratrie	2,31	3 OU
Thibaut	Non	Fratrie	1,5	4 OU
Dana	Non	Enfant à besoins spécifiques	3,7719	5 OU
Yacine	Non	Parents prestant	3,81	6 OU
Virginie	Non	Aucune	6,1958	7 OU
Paul	Non	Aucune	5,4648	8 OU
Roméo	Non	Aucune	5,2981	9 OU
Juliette	Non	Aucune	4,8661	10 OU
Anna	Oui	Aucune	4,8661	LA 1
Elsa	Non	Aucune	4,1159	LA 2
Olaf	Non	Aucune	3,7719	LA 3
Bart	Non	Aucune	3,5	LA 4
Louison	Non	Aucune	2,31	LA 5

SITUATION APRÈS LE CLASSEMENT DE LA CIRI

3 situations possibles après le classement :

1) L'élève obtient sa 1^{ère} préférence 

2) L'élève obtient une des préférences et est en liste d'attente dans un ou plusieurs établissements de meilleures préférences 

3) L'élève est en liste d'attente dans toutes ses préférences 

INFORMATION COMMUNIQUÉES AUX PARENTS CONCERNANT LE CLASSEMENT « CIRI »

Quand ? à la **Mi-avril**

Comment ? Par courrier ou par email

Bulletin-réponse à renvoyer à l'Administration pour les parents dont les enfants n'ont pas obtenu de place dans la 1^{ère} préférence

Possibilité dans certains cas d'invoquer des circonstances exceptionnelles ou un cas de force majeure si l'enfant n'a pas obtenu de place. S'adresser à l'Administration pour plus d'information

INSCRIPTIONS CHRONOLOGIQUES

➤ Quand ? à partir du 29 avril 2019

- ✓ Par **ordre chronologique**, à la suite des inscriptions enregistrées entre le 11 février et le 1^{er} mars
- ✓ Demande à introduire avec le FUI (ou son duplicata) **dans chaque établissement** où les parents souhaitent inscrire leur enfant.
Le parent reçoit une attestation d'inscription ou de refus d'inscription
- ✓ Inscription chronologique = moindre préférence

OUTILS ET CONTACTS

- Folder et documents informatifs reçus via l'école primaire
- CIRI Parents pour réaliser une simulation de calcul de l'indice composite, compléter le volet confidentiel informatisé (VCI) et pour consulter le classement des élèves
- N° vert : 0800/188.55 (appel gratuit)
- Site internet : www.inscription.cfwb.be
- Adresse e-mail : inscription@cfwb.be